



Qualité de l'air en Auvergne			
LCSQA			
N° 12			
19 JUIN 2013			
Dest :	INERIS	EMD	LNE
	FRM		

Nos ref. : SP/VM/2013/0613

Objet : Mesures de benzo[a]pyrène

Monsieur Frédéric BOUVIER
INERIS
Parc Technologique ALATA
BP 2
60550 VERNEUIL EN HALATTE

Aubière, le 14 juin 2013

Monsieur le Directeur,

Lors de l'évaluation préliminaire en benzo[a]pyrène sur la région Auvergne, il apparaît qu'à partir de l'année 2011 les mesures issues des analyses sont manifestement sous estimées.

A partir du 1^{er} janvier 2011, Atmo Auvergne a en effet modifié plusieurs paramètres dans le suivi de ce polluant : le mode d'échantillonnage afin de se conformer aux préconisations nationales, la méthode d'analyse des filtres, groupés et non plus individuels et le laboratoire réalisant les prestations.

A la suite de ces différentes modifications, il nous est apparu, comme vous pourrez le voir dans les documents joints (pièce n°1), une baisse extrêmement importante (un facteur 5 à 10) des niveaux du benzo[a]pyrène dans la région.

Le LCSQA préconise dorénavant de ne plus réaliser d'analyses de filtres groupées et nous en avons pris bonne note. Cependant, ceci ne peut expliquer totalement la baisse constatée. De ce fait, Atmo Auvergne a pris la décision de réaliser un doublon sur un site connu pour enregistrer des niveaux conséquents de ce polluant.

Les résultats provenant des laboratoires que vous trouverez joints à cet envoi sont malheureusement éloquents (pièce n°2).

A la suite de ces essais, Atmo Auvergne a décidé de ne plus travailler avec le laboratoire incriminé, de ne pas valider les données en benzo[a]pyrène des années 2011 et 2012, dont certaines malheureusement ont fait l'objet d'un reportage européen, et de mettre de nouveau un doublon en place au moment de la saison froide.

Nous vous saisissons aujourd'hui, étant donné l'impact que ce problème a sur les données d'Atmo Auvergne ainsi que potentiellement, sur les résultats enregistrés par d'autres AASQA, le laboratoire incriminé réalisant des prestations en la matière pour d'autres associations.

Nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition pour évoquer avec vous ce problème.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur,

Serge PELLIER

P.J. : 2

Copie : Mme Danielle AUROI

Mme Edwige DUCLAY - Chef du Bureau de la Qualité de l'Air au MEDDE

M. VANLAER - DREAL

Moyennes annuelles de B(a)P en Auvergne

ng/m3	Neussargues	Agglomération clermontoise	Agglomération ponote	La Monnerie	Montluçon	
2008		0.36	0.65			0.51
2009		0.45	1			0.73
2010	1.33	0.51	0.34			0.73
2011	0.16	0.06	0.13		0.06	0.10
2012	0.09	0.08	0.11	0.16		0.11

Etude comparative, entre différents laboratoires, d'analyses de benzo(a)pyrène

